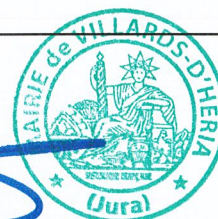


## Tarifs communaux au 1er/03/2022

	Tarifs	Observations
Photocopies – Copie de documents administratifs municipaux	Gratuit pour les 10 premières. Au-delà de 10, seront facturées en totalité à 0,18 € chaque copie.	Dans la limite de 10 par mois.
Cantine / repas	5,35 €	
Garderie	1,38 € / h et 0,69 € la 1/2 h	Toute demi-heure commencée est due
Transport par tracteur et déneigement	50,00 € / h	Intervention < 1/4 h : 25,00 €
Bois d'éclaircie	20,00 €/m	
<b>Eau</b>		
Eau / Abonnement annuel	41,82 €	
Eau / Prix du m <sup>3</sup>	2.18 € le m <sup>3</sup>	Passe à 3,00 € le m <sup>3</sup> à partir du 1 <sup>er</sup> /08/2022
<b>Cimetière</b>		
Cimetière / concessions de terrain trentenaires	220,00 €	
Cimetière / concessions de terrain cinquantenaires	320,00 €	
Columbarium / concessions 15 ans	330,00 €	
Columbarium / concessions 30 ans	430,00 €	
<b>Location de la salle polyvalente</b>		
Habitants de la commune	100,00 €	Avec une caution de 300,00 €
Associations ayant leur siège sur la commune	Manifestation ouverte au public : Gratuit Manifestation privée : 1 gratuite / an puis 100€ Avec une caution de 300 €	
Personnes / Associations extérieures à la commune	300,00 €	Avec une caution de 300,00 €
<b>Location de la Salle du Lac d'Antre</b>		
Habitants de la commune	Pour une journée 100,00 € Pour le week-end 150,00 €	Avec une caution de 1 000 €
Associations ayant leur siège sur la commune	Manifestation ouverte au public : Gratuit Manifestation privée : 1 gratuite / an puis 100 € ou 150 € Avec une caution de 1 000 €	
Personnes / Associations extérieures à la commune	Pour une journée 250,00 € Pour le week-end 350,00 €	Avec une caution de 1 000 €

Le Maire,

Jean-Robert BONDIER



Page 1 sur 1